



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-30

L'an deux mille dix-sept, à 10h
Le 16 novembre, à Chauvencourt (55)

Date de convocation	11 octobre 2017
Nombre de délégués :	
🔥 Titulaires	36 Titulaires
🔥 Suppléants	36 Suppléants
🔥 Présents	20 Présents
🔥 Votes par procuration	0 Vote par procuration

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL

M. Daniel COURTAUX

M. JF DAMIEN

M. JC JACQUEMART

Mme Maryse DESPAS

Mme Mireille GAZIN

M. Pascal GILLAUX

Mme Dominique HUMBERT

M. Claude LALLEMENT

M. Eddy LAURENT

M. Michel NORMAND

M. Jean PANCHER

M. Robert PASCOLO

M. Philippe CLAUDE

M. Yvon HUMBLLOT

Mme Thérèse BERGER

M. Jean-Pierre RENVOY

M. Daniel ROUVENACH

M. Claude WALLENDORFF

M. François BUSSIÈRE

Objet de la délibération :

Avenant pour la mission 2 d'Espelia (coûts supplémentaires)

Résultat du vote
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-30

Objet de la délibération :

Avenant pour la mission 2 d'Espelia (coûts supplémentaires)

Suite au Comité Syndical du 1^{er} juillet 2017, il a été demandé à Espelia de travailler sur une deuxième prospective financière, durant l'été. Puis, avec l'apport de nouvelles réflexions et de nouvelles données, une troisième prospective financière a dû être élaborée en septembre. Ces demandes ont entraîné des travaux non prévus initialement au contrat. Ils nécessitent donc la conclusion d'un avenant financier avec le bureau d'étude prestataire.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le comité syndical décide :

- d'autoriser la Présidente à signer l'avenant n°4 au marché « étude de gouvernance », dont le montant est de 33 775 € HT soit un nouveau montant de la tranche ferme (pour la mission 2) de 122 125 € H.T.
- d'autoriser la présidente à signer tout document relatif à cette opération,
- d'autoriser la Présidente à solliciter les financements inhérents à cette question.

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 26/11/2017 à 20:48:45
Référence : e60c52a44c0f2ac781db744cc5b4880928ca558b

● AFFAIRE SUIVIE PAR :

Faustine BRIOT

Consultante Eau et Milieux Aquatiques
Mail : faustine.briot@espelia.fr

● DATE

3 novembre 2017

CONTEXTE

L'EPAMA a souhaité que soit approfondi les hypothèses financières, dans le cadre du choix des scénarios. **Cet avenant comprend ainsi plusieurs missions centrées sur le volet financier.**

Mission 1 : réalisation de trois modélisations financières supplémentaires :

- La première intégrant plusieurs hypothèses liées :
 - aux missions socles de l'EPAMA,
 - aux compétences transférées et déléguées,
 - au degré de solidarité financière des compétences,
 - à la prise en compte distincte des choix de chaque EPCI-FP,
 - à la prise en compte distinctes de projets selon les hypothèses de transfert ou délégation de compétence,
 - à des clés de répartition comprenant 4 critères.

- La deuxième intégrant de nouvelles hypothèses liées :
 - à la temporalité des actions / opérations,
 - au caractère récurrent ou ponctuel des actions / opérations,
 - à l'emprunt (maturité des prêts et taux),
 - aux EPCI-FP adhérents ou non au SIAC.

- La troisième intégrant de nouvelles modalités :
 - Permettant à chaque EPCI-FP d'établir un choix de transfert ou de délégation par référence juridique ;
 - Identifiant les coûts qui restent à charge de chaque EPCI après adhésion (ou non) à l'EPAMA par compétences, et en distinguant le transfert et la délégation ;
 - Identifiant les coûts à l'habitant pour l'adhésion ou non, par compétence, et en distinguant le transfert et la délégation.

Ces trois modélisations financières présentent trois logiques de calcul différentes, il a donc fallu repenser le schéma d'ensemble pour chacune d'elle. Les temps indiqués correspondent également aux échanges multiples avec l'EPAMA sur le choix des hypothèses et des scénarios retenus.

Les jours vendus indiqués dans le devis correspondent à ceux du chef de mission et d'un financier.

Mission2 : rédaction de notes financières à destination des EPCI-FP

- Phase 1^{ère} modélisation financière :
 - Rédaction d'une note à destination de la CA Ardenne Métropole (et ajustements avec l'EPAMA)
- Phase 2^{ème} modélisation financière :
 - Ajustements de la note financière initiale (aller/retours avec l'EPAMA)
 - Rédaction de 30 notes financières à destination des EPCI-FP
- Phase 3^{ème} modélisation financière :
 - Rédaction de 9 notes financières à destination des EPCI-FP

Responsable	Faustine BRIOT, consultante Eau et Milieux Aquatiques	Autres intervenants	Guillaume MATTERS DORF, directeur pôle Eau et Milieux Aquatiques
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} modélisation financière • 2^{ème} modélisation financière • 3^{ème} modélisation financière • 1 note à destination d'Ardenne Métropole diffusée en juillet 2017 • 30 notes à destination de tous les EPCI-FP du bassin issues de la 2^{ème} modélisation financière • 9 notes à destination des EPCI-FP adhérents à l'EPAMA (+ CC Meuse et Rognon) issues de la 3^{ème} modélisation financière 	Délais de réalisation de la mission	Juillet à décembre 2017

DEVIS

Le devis forfaitaire est basé sur les coûts unitaires suivants (sur la base de l'offre initiale) :

- Jour de travail du chef de mission : 950 € HT,
- Jour de travail du financier : 800 € HT.

Le montant total de l'avenant s'élève à 33 775,00 euros HT, soit 40 530 euros TTC.

Mission d'assistance	Formation du prix					prix € HT
	Espelia			Total		
	chef de mission j/h	financier j/h	déplacement A/R	j/h	A/R	Total
	950	800	150			
TRANCHE FERME	22,5	15,5	0	38	0	33 775,00
Phase 1 - Modélisation financière (juillet 2017)	10	5,5	0	15,5	0	13 900,00
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA (points téléphoniques réguliers)	2			2	0	1 900,00
Tâche 2 - Ajustement du tableau de base (A/R avec l'EPAMA pour ajuster les données de base)	2	1		3	0	2 700,00
Tâche 3 - Modélisation financière	3	3,5		6,5	0	5 650,00
Tâche 4 - Ajustement de l'outil de modélisation financière avec l'EPAMA	1,5	1		2,5	0	2 225,00
Tâche 5 - Rédaction d'un mode d'emploi de l'outil de modélisation	0,5			0,5	0	475,00
Tâche 6 - Rédaction d'une note financière pour Ardenne Métropole et ajustements avec l'EPAMA	1			1	0	950,00
Phase 2 - Modélisation financière temporelle (août septembre 2017)	9,5	8	0	17,5	0	15 425,00
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA (points téléphoniques réguliers)	2	0,5		2,5	0	2 300,00
Tâche 2 - Adaptation du tableau de base pour nouvelle modélisation	1	2,5		3,5	0	2 950,00
Tâche 3 - Modélisation financière	3	5		8	0	6 850,00
Tâche 4 - Ajustements de la note financière initiale (A/R avec l'EPAMA)	2			2	0	1 900,00
Tâche 5 - Rédaction de 30 notes financières à destination des EPCI-FP	1,5			1,5	0	1 425,00
Phase 3 - Modélisation financière choix par EPCI-FP (octobre 2017)	3	2	0	5	0	4 450,00
Tâche 1 - Cadrage des besoins avec l'EPAMA	0			0	0	-
Tâche 2 - Nouvelle modélisation financière	1	2		3	0	2 550,00
Tâche 3 - Ajustements de la note financière et rédaction de 9 notes financières à destination des EPCI-FP (+ ajustements)	2			2	0	1 900,00
TOTAL HT						33 775,00
		20,0%				6 755,00
TOTAL TTC						40 530,00

A Paris, le 03 novembre 2017

Bon pour accord de la collectivité



espelia
80 rue Taitbout - 75009 PARIS
Tél. 01 44 51 09 50 - Fax 01 44 51 09 59
Siret 534 268 677 000 18 - APE 7022Z
espelia@espelia.fr - www.espelia.fr

Loïc MAHEVAS, le Président